



INFORMATION AU PERSONNEL

Reichshoffen, le 15 Juin 2020

Nous avons vécu et nous vivons encore une situation quasi inédite avec cette crise sanitaire de la COVID 19. En premier lieu, nous espérons que vous et vos familles ont été épargnés. En quelques semaines, ce virus a bouleversé nos modes de vie, de fonctionnement. Nul doute que cette pandémie laissera des traces, que ce soit au niveau social et économique. Un des enseignements est que le TAD, qui était ressenti comme une faveur consentie par l'employeur, compliqué à mettre en place avant, est tout d'un coup devenu possible et nul doute que celui-ci sera dorénavant un mode de travail bien plus fréquent et certainement aussi, non plus à la demande du salarié, mais à celle de l'employeur. Mais bien d'autres domaines vont subir des changements et nous devons être très attentifs à ce que ceux-ci ne dégradent pas les conditions de travail des salariés.

Vos représentants du personnel ont œuvré pendant toute cette période afin de protéger au mieux les salariés du site. Dans ce contexte, pendant lequel le gouvernement a fait passer en urgence des ordonnances quasi quotidiennement, pendant lequel énormément de décrets modifiant notre cadre légal habituel sont parus, nous avons essayé de protéger au mieux les salariés d'ALSTOM REI en signant notamment des accords au niveau central. Nous avons participé à un grand nombre de réunions sur le site afin de suivre l'évolution de la situation. Nos membres de la CSSCT ont œuvré au plus tôt dans les différents groupes de travail. Ils ont fait un très bon travail, efficace et professionnel, afin de préparer au mieux le retour des salariés pendant toute la période. Ils continuent à œuvrer afin d'accueillir nos collègues du secteur tertiaire dans les conditions sanitaires requises. Nous avons également subi les revirements de notre direction concernant notamment les augmentations salariales, ceci dans le cadre d'un plan global d'économie du groupe. Nous condamnons évidemment cette décision de remise en cause d'engagements pris. A ce jour, quasiment l'ensemble de la production a repris si ce n'est sur la commande MI 84. En raison de problèmes d'acheminement de rames et de non-réception du client des rames terminées, l'activité partielle sera maintenue dans ce secteur jusqu'à fin juin. Aux dernières nouvelles, la rame 9 ne sera pas acheminée en Juin.

Concernant l'accord creux de charge qui a été signé en début d'année, la COVID 19 a évidemment eu un impact de réduction (pour l'instant nous ne pouvons pas dire s'il sera encore effectif). Cet accord creux de charge sera revu comme déjà évoqué au retour des congés d'été. Cependant nous rencontrerons la direction dans les prochains jours afin de faire le point sur les différents jours de congés ou autres que les salariés se sont vu bloquer dans le cadre de cet accord.

Même si la situation sanitaire s'améliore au fil des jours, il convient de rester très prudent et de respecter au mieux les consignes sanitaires. Dans ces conditions, nous allons remettre progressivement en service les différents distributeurs sandwiches, café et autres. Nous œuvrons également à la réouverture du restaurant d'entreprise. Le service de livraison actuellement en place, même s'il a été apprécié pendant une certaine période, montre dorénavant ses limites avec l'accroissement de salariés sur le site.

Pendant cette période ont également été annoncés les chiffres de l'intéressement qui sont en augmentation par rapport à l'année dernière.

Rappel montants moyens : Ouvriers : 2293 € - ATAMS : 2322 € - Ingénieurs et Cadres : 2444 €

Nous pouvons aussi vous annoncer que pour la première fois depuis longtemps, les salariés d'Alstom vont toucher une prime de participation d'environ 100 € en moyenne. Même si cette somme ne reflète pas l'investissement de chacun d'entre nous, elle a le mérite de remettre en route la machine participation.

Enfin, pendant toute cette période, les directions d'ALSTOM et de BOMBARDIER ont continué à travailler sur le projet d'acquisition et ils ont plutôt bien avancé puisque le dossier a été déposé à la Commission Européenne le 12 Juin prochain. Ci-après, un communiqué commun sur le projet.



Communiqué intersyndical CFDT, CFE-CGC, CGT & FO d'ALSTOM

Acquisition de Bombardier Transport par le groupe ALSTOM : Les syndicats exigent de vraies garanties, de la transparence et des engagements clairs !

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO d'ALSTOM transport constatent que certaines questions de fond demeurent :

- La stratégie industrielle du futur groupe « Alstom/Bombardier » demeure inconnue, tout comme le détail des « synergies » prévues ;
- Quid des éventuelles cessions d'activités qui pourraient être demandées par Bruxelles ;
- Aucun engagement ferme sur l'emploi.

Par ailleurs, le plan d'économie « post-covid » annoncé par Alstom nous semble peu compatible avec les investissements nécessaires dans la recherche et le développement, compte-tenu de la période actuelle.

Les directions d'Alstom et de Bombardier ne sont pas vraiment transparentes : Ce sentiment est d'ailleurs partagé par les autres syndicats européens et il ne fait que renforcer le bien-fondé des inquiétudes des salariés au sujet de leurs emplois : Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO seront intransigeantes sur le maintien de tous les emplois sur chaque site dans tous les pays. Elles entendent porter ces exigences auprès du gouvernement et des élus politiques français.

Les salariés ont besoin d'engagements forts de la part d'Alstom afin d'assurer la pérennité de tous les sites et de ne pas procéder à des réductions de personnel. Lors d'un entretien récent que nous avons eu avec lui, le PDG d'Alstom n'a d'ailleurs pas écarté le risque de se voir imposer des « remèdes », c'est-à-dire des cessions, par la commission européenne.

En France et dans les Régions, les pouvoirs publics doivent renforcer leur exigence de production locale pour les marchés publics. Les circuits courts doivent être défendus et imposés dans les appels d'offres.

Pour les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO, seule une industrie ferroviaire européenne forte qui préserve les emplois et qui développe les savoir-faire permettra de répondre à la préservation du climat et aux exigences d'une mobilité propre.

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO d'Alstom exigent :

- Des garanties réelles sur le maintien de tous les emplois sur chaque site dans tous les pays ;
- La mise en place d'une vraie politique industrielle ferroviaire européenne et l'arrêt des délocalisations dans les pays à bas coût de main-d'œuvre ;
- Un projet industriel clair qui ne repose pas uniquement sur la taille financière de l'entreprise.

Le 11 juin 2020

Pour la CFDT,
Laurent DESGEORGE
06.20.62.64.35

Pour la CFE-CGC,
Claude MANDART
06.86.06.27.95

Pour la CGT,
Boris AMOROZ
06.50.88.17.55

Pour FO,
Vincent JOZWIAK
06.67.52.81.29